LA LETTRE DE L'Oref

Bulletin d'information de l'Observatoire Régional Emploi-Formation décembre 2016 Hors-série

Réalisation en partenariat avec le Rectorat de La Réunion











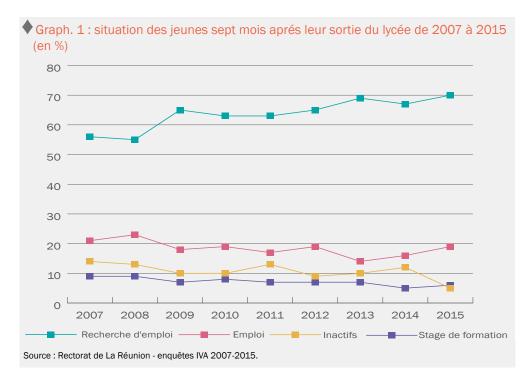
En 2015, le taux d'emploi des anciens lycéens progresse de 3 points et s'établit à 19 %. Le taux de chômage se maintient à un haut niveau (70 %). Dans le même temps, la proportion des anciens lycéens inactifs diminue de moitié. L'insertion des jeunes à la fin de leur formation initiale est facilitée par l'obtention du diplôme et par un niveau d'étude élevé. Par ailleurs, le taux d'emploi à la sortie de la filière « Services » reste supérieur à celui de la filière « Production ». Concernant le type de contrat, près d'un lycéen en emploi sur deux est en contrat à durée déterminée. Le taux d'emploi des ex-lycéennes progresse de 5 points et devient supérieur pour la première fois à celui de leurs homologues masculins.

Le taux d'emploi des anciens lycéens progresse en 2015

En 2015 à La Réunion, l'amélioration sur le marché du travail entamée en 2014 se poursuit : selon l'Insee¹, l'emploi salarié marchand progresse de 3,7 % et le taux de chômage, au sens du Bureau international du travail (BIT), recule de 2 points pour s'établir à 24,6 %.

Néanmoins, le taux de chômage à La Réunion reste très supérieur à celui de métropole (10 %). Dans ce contexte, le taux d'emploi des anciens lycéens, sept mois après la fin de leur formation initiale, continue de progresser (+ 6 points) et s'établit à 19 % en 2015, se rapprochant ainsi des niveaux constatés en 2007 et 2008.

Quant au taux de chômage, il se stabilise depuis 3 ans à un niveau élevé, à près de 70 %. Cette stabilisation est liée à la baisse sensible de la part des anciens lycéens se déclarant inactifs (5 % contre 12 % en 2014). Les sorties de formation vers un stage progressent légère-1-insee (2016). Bilan économique 2015 - La Réunion : la croissance se maintient. Insee Conjonture Réunion n°2, 5.



ment pour atteindre 6 % (+ 1 point) (graphique 1).

Un diplôme et un niveau d'étude élevé constituent des facteurs favorables à l'insertion professionnelle

Obtenir le diplôme préparé améliore les chances de décrocher un emploi, quel que soit le niveau de formation. Ainsi, 21 % des lycéens ayant obtenu le diplôme préparé sont en emploi, contre 13 % de ceux n'ayant pas décroché leur diplôme, soit un écart de 8 points pour l'ensemble des lycéens en emploi.

Le constat se vérifie au niveau national avec un écart davantage marqué entre les diplômés et les non diplômés (14 points).

À La Réunion, l'avantage apporté par le diplôme est plus important •

pour les sortants de BTS (+ 11 points), que pour les sortants de CAP ou de BAC Professionnel (respectivement + 7, et + 6 points) (tableau 1).

Diplôme en poche ou pas, avoir suivi une formation de niveau plus élevé offre de meilleures perspectives d'insertion. Ainsi. à La Réunion, les taux d'emploi des anciens lycéens sept mois après leur sortie de formation sont de 37 %, 15 % et 12 % pour les formations de niveaux II/III, IV et V respectivement². Au niveau national, ces taux sont respectivement de 59 %. 41 % et 23 %. À La Réunion comme dans l'ensemble des DOM. le différentiel de ces taux entre les niveaux IV et V est cependant faible (respectivement 3 et 5 points), alors qu'il est nettement plus marqué au niveau national (18 points).

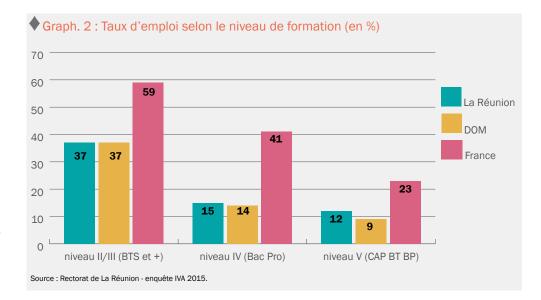
La perspective historique réunionnaise³ montre cependant que cette dégradation de l'insertion des jeunes formés au niveau IV est récente et s'expliquerait principalement par les effets longs de la crise économique de 2008 qui a fortement impacté l'économie insulaire et contrainte de La Réunion. Comparativement à l'ensemble national, l'économie insulaire de La Réunion limite davantage les possibilités d'insertion à mesure que le niveau de formation augmente. L'écart entre le taux d'emploi local et le taux d'emploi national d'anciens lycéens est quasiment deux fois plus élevé pour les niveaux II/ III (22 points) que pour le niveau V (11 points) (graphique 2).

2 - Niveau V : CAP, BEP, MC ; niveau IV : baccalauréat professionnel ; niveau III et II : BTS et plus.

◆ Tab. 1 : Situation au 1^{er} février 2015 des sortants de lycée selon la classe de sortie (en %)

	Diplôme obtenu	En emploi	Au chômage	Inactifs	En stage
BTS	Oui (84 %)	41	51	3	5
ыз	Non (16 %)	30	62	3	5
BAC PRO	Oui (78 %)	17	72	5	6
DAC PRO	Non (22 %)	11	76	6	6
OAD	Oui (87 %)	14	74	6	6
CAP	Non (13 %)	7	79	9	6
Ensemble	Oui (82 %)	21	68	5	6
Ensemble	Non (18 %)	13	74	3	2
	Ensemble	19	70	5	6
Rappel	au 1 ^{er} février 2014	16	67	10	7

Source : Rectorat de La Réunion - enquête IVA 2015





³⁻ TORTERAT J. & PAVIEL S. (2015). L'insertion professionnelle des lycéens en 2014. *La lettre de l'Oref, hors-série,* 8-13

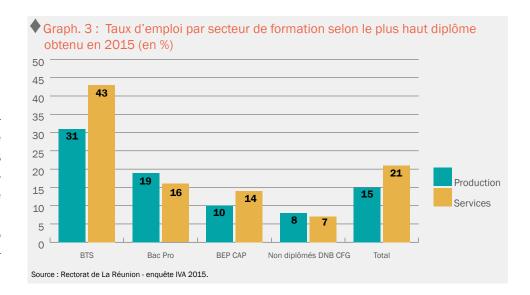
Le taux d'emploi à la sortie de la filière « Services » reste supérieur à celui de la filière « Production »

En 2015, 59 % des anciens lycéens sont inscrits dans une filière axée sur les services, soit 4 points de plus qu'en 2014. Le taux d'emploi à la sortie de cette filière de formation reste supérieur à celui de la filière « Production » (21 % contre 15 %) et progresse par rapport à 2014 (+ 3 points).

Le constat est le même pour les sortants titulaires d'un BTS (43 % contre 31 %) ou d'un BEP/CAP (14 % contre 10 %). En revanche pour les titulaires d'un bac professionnel, le taux d'emploi des sortants de la filière « Production » est légèrement plus élevé (19 % contre 16 %) (graphique 3).

Cette situation est similaire dans l'ensemble des DOM. En revanche, au niveau national, les taux d'emploi des titulaires d'un bac professionnel sont identiques à la sortie des deux filières (44 %) (tableau 2).

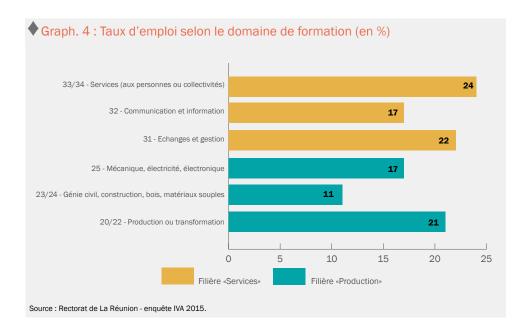
À La Réunion, les domaines de formation « services aux collectivités ou aux personnes », et « échanges et gestion » de la filière « Services » offrent les meilleurs taux d'emploi (respectivement 24 % et 22 %). Pour la filière « Production », il s'agit du domaine de



♦ Tab. 2 : Taux d'emploi par filière et par diplôme obtenu (en %)

	La Réunion		Ensemb	le DOM	France entière	
	Production	Services	Production	Services	Production	Services
BTS	31	43	33	40	23	28
BAC	19	16	18	15	44	44
BEP/CAP	10	14	8	11	57	62

Source : Rectorat de La Réunion - enquête IVA 2015.





.

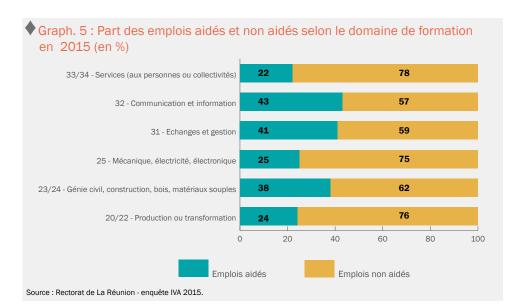
formation « production ou transformation » (21 %) (graphique 4).

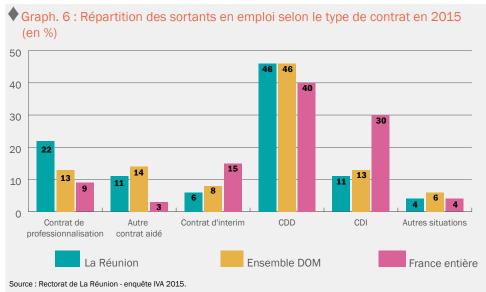
Un tiers des anciens lycéens en emploi sont en contrat aidé. Le recours à ce type d'emploi est différent selon les filières. Les emplois aidés sont plus fréquents après les formations de la filière « Services », en particulier dans les domaines « communication et information » et « échanges et gestion »: dans chacun de ces domaines, ils représentent plus de 40 % des emplois. À l'inverse, les emplois aidés sont moins présents dans les domaines « production ou transformation » et « mécanique, électricité, électronique » (graphique 5).

Près d'un sortant en emploi sur deux est en contrat à durée déterminée (CDD)

En 2015, 46 % des anciens lycéens en emploi sont en CDD à La Réunion. Comme en 2014, plus des deux tiers de ces contrats sont d'une durée supérieure ou égale à 6 mois.

La part des lycéens réunionnais en emploi ayant obtenu un contrat à durée indéterminée (CDI) à leur sortie de formation recule de 7 points par rapport à 2014 et s'établit à 11 %, soit à un niveau similaire à l'ensemble des DOM (13 %). Comparativement, 30 % des anciens lycéens en emploi ont obtenu un CDI au niveau national.





La part des contrats d'intérim est deux fois plus importante au niveau national qu'à La Réunion (15 % contre 6 %). En revanche, les contrats aidés et les contrats de professionnalisation sont plus fréquents à La Réunion (graphique 6).

Comme en 2014, la part des CDI augmente fortement avec le ni-

veau de diplôme, au niveau local comme au niveau national. À La Réunion, elle est ainsi trois fois plus élevée pour les BTS que pour les niveaux V (42 % contre 14 %). Les titulaires d'un bac professionnel représentent la moitié des intérimaires.

Les conditions d'insertion sont également plus favorables à l'is-





sue des formations relevant des « Services » puisque deux tiers des jeunes sortants ayant obtenu un CDI sont issus de cette filière.

L'accès à l'emploi des jeunes femmes titulaires d'un BTS progresse sensiblement

En 2015, le taux d'emploi des anciennes lycéennes progresse de 5 points et atteint 20 %. Il devient ainsi supérieur à celui des anciens lycéens, resté stable (18 %). La progression du taux d'emploi des jeunes femmes résulte essentiellement de la meilleure insertion des titulaires du BTS (+ 5 points). Pour tous les autres niveaux de diplômes, le taux d'emploi des jeunes hommes reste supérieur à celui des jeunes femmes (tableau 3).

Lorsqu'ils sont embauchés, 36 % des jeunes réunionnais le sont à temps partiel, contre 29 % au niveau national. À La Réunion comme dans l'ensemble de la France, le temps partiel concerne davantage les femmes et ce dans des proportions similaires (autour de 40 %). En revanche, la part des hommes à temps partiel est nettement plus élevée à La Réunion qu'au niveau national (32 % contre 19 %).

Un quart des anciennes lycéennes réunionnaises déclare avoir un temps partiel inférieur à un mitemps, contre un tiers au niveau national. Chez les hommes, la part de ceux ayant une quotité de travail inférieure à un mi-temps est du même ordre de grandeur aux niveaux local et national (autour de 20 %).

À La Réunion, l'inactivité est également plus courante pour les jeunes femmes en sortie de for-

◆ Tab. 3 : Situation des filles et des garçons au 1er février 2015 à La Réunion selon le plus haut diplôme obtenu (en %)



Plus haut diplôme obtenu au lycée	En emploi	Stage	Chômage	Inactifs	Ensemble	Structure
BTS et plus	38	6	52	4	100	14
Bacs général et technologique	n.s.	n.s	n.s	n.s	100	2
Bac Pro	19	6	72	3	100	34
BEP ou CAP ou BT	13	8	75	4	100	37
Non diplômé, DNB, CFG	8	6	78	8	100	13
Ensemble	18	7	71	4	100	100



Plus haut diplôme obtenu au lycée	En emploi	Stage	Chômage	Inactifs	Ensemble	Structure
BTS et plus	43	3	52	2	100	21
Bacs général et technologique	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	100	3
Bac Pro	16	5	72	7	100	33
BEP ou CAP ou BT	11	5	75	9	100	33
Non diplômé, DNB, CFG	6	5	78	11	100	10
Ensemble	20	4	69	7	100	100

n.s. : non significatif

Source : Rectorat de La Réunion - enquête IVA 2015.

mation: 7 % contre 4 % pour les jeunes hommes.

Pour 41 % des jeunes réunionnaises, la raison avancée pour expliquer la non recherche d'emploi est l'attente ou l'éducation d'un enfant (contre 18 % au niveau national). Par ailleurs, 28 % des ieunes femmes déclarent être dans l'attente d'une autre formation ou d'un stage (contre 47 % pour l'ensemble de la France). Ce même motif est cité par 41 % de leurs homologues masculins (contre 48 % au niveau national), alors que d'autres jeunes hommes évoquent leur engagement militaire (9 %) ou des problèmes de santé (6 %).

Un ex-lycéen chômeur sur quatre opte pour les petites annonces et l'envoi de candidatures spontanées pour sa recherche d'emploi

À La Réunion, huit anciens lycéens sur dix se déclarant comme chômeurs sont inscrits à Pôle Emploi. Parmi eux, 77 % entreprennent des démarches pour obtenir un emploi, contre 59 % pour les noninscrits.

En 2015, les actions les plus souvent menées sont la consultation des petites annonces et l'envoi de candidatures spontanées (respectivement 26 % et 23 % des démarches).

Ces deux types de démarches sont également préférés par les sortants chômeurs non-inscrits à Pôle Emploi.

La participation à des actions menées par les Missions locales est plus faible qu'en 2014, à la fois pour les inscrits à Pôle Emploi (13 % contre 24 %), et pour les non-inscrits (10 % contre 23 %).

Plus d'un ancien lycéen au chômage sur dix prend également contact avec l'entreprise où il/elle a été en stage ou en apprentissage. D'ailleurs, sept mois après

la fin de leur formation, 29 % des anciens lycéens ayant trouvé un emploi, déclarent travailler dans l'entreprise où ils ont effectué un stage.

Les détenteurs du permis de conduire sont plus souvent en emploi

Chez les jeunes sortants de lycée, plus de 20 points distinguent le taux d'emploi des jeunes majeurs qui ont leur permis (61 % en emploi) de ceux qui ne l'ont pas (39 % en emploi). L'écart est similaire au niveau national.

À La Réunion, comme au niveau national, la détention du permis de conduire rend plus facile la recherche d'un emploi. Depuis 2005, l'État a mis en place le permis à 1 euro par jour afin d'aider les jeunes à financer ce budget important. Toutefois, le faible nombre d'auto-écoles conventionnées (6 sur l'ensemble de l'île) constitue probablement un frein pour les potentiels bénéficiaires de cette aide.



L'insertion professionnelle des apprentis en 2015 Le taux d'emploi des sortants de formation en apprentissage baisse de 2 points, passant de 39 % en 2014

Le taux d'emploi des sortants de formation en apprentissage baisse de 2 points, passant de 39 % en 2014 à 37 % en 2015. Malgré une amélioration du marché du travail, le contexte économique de La Réunion reste peu favorable aux jeunes de 15-24 ans. Ainsi, un ancien apprenti sur deux est encore à la recherche d'un emploi sept mois après sa sortie de formation (53 %). La filière de formation, le niveau atteint et l'obtention du diplôme constituent des facteurs influents de l'insertion des jeunes sortants sur le marché du travail. Quant au choix d'orientation, il est plutôt un facteur favorable à l'obtention du diplôme.

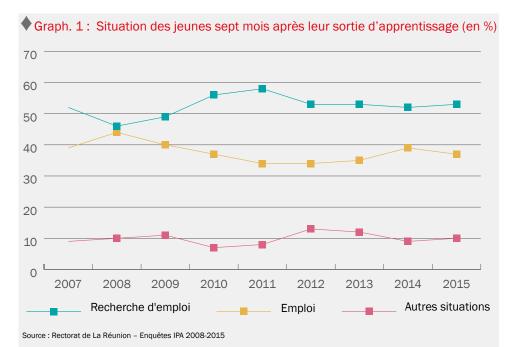
Une baisse du taux d'emploi des anciens apprentis en 2015

En 2015, à La Réunion, le marché du travail connaît une amélioration avec 8 800 emplois supplémentaires. Le taux d'emploi des 15-64 ans augmente d'1 point, atteignant ainsi 47,1 %.

De façon concomitante, pour la deuxième année consécutive, le taux de chômage baisse, passant de 26,8 % en 2014 à 24,6 % en 2015, celui des jeunes de 15-24 ans baisse également de deux points mais reste élevé (52,4 %)¹.

Les jeunes issus de formation par apprentissage ne sont pas épargnés par le chômage et subissent également les effets d'un contexte économique difficile. En 2015, à La Réunion, 53 % des anciens apprentis sont en recherche d'emploi (+ 1 point) et 10 % sont soit inactifs soit en stage (+ 1 point).

Après le léger redressement opéré entre 2012 et 2014, le taux d'emploi des jeunes apprentis sortants recule de nouveau (- 2 points): 37 % des sortants de CFA tous niveaux confondus sont en



emploi sept mois après la fin de leur formation (graphique 1).

Comme en 2014, le taux d'emploi des jeunes apprentis sortants est inférieur au taux national (62 %), qui, lui, reste stable.

La Réunion se situe dans la moyenne des DOM en termes d'insertion professionnelle et de recherche d'emploi pour les sortants d'apprentissage : un taux d'emploi moyen de 37 % et un taux moyen de recherche d'emploi de 53 % pour les DOM. Cette situation s'inscrit dans un

contexte ultramarin marqué par un taux de chômage élevé².

Le choix d'orientation, possible facteur favorable à l'obtention du diplôme

L'enquête menée auprès des anciens apprentis montre un lien entre choix d'orientation et obtention du diplôme pour tous les niveaux de formation. Ainsi, pour le niveau V ou IV, 65 % des jeunes, pour lesquels l'orientation correspondait à ce qu'ils voulaient faire,

¹⁻ RIVIERE, J. (2016). Enquête Emploi en continu 2015. L'emploi augmente et le chômage recule. Insee Flash Réunion, 61, 1-2.

²⁻ PIERRAT, M. (2015). L'accès des jeunes à la formation et à l'emploi dans les départements d'outre-mer. *En Bref*, 8, 1-4.

.

ont obtenu leur diplôme à la fin de leur formation, contre 15 % de ceux dont l'orientation ne correspondait pas. Au niveau I à III, cela concerne respectivement 59 % et 32 % des jeunes sortants.

Pour la grande majorité des jeunes ayant choisi une orientation en fonction de ce qu'il voulait faire, il s'agit plutôt d'un choix personnel.

La réussite au diplôme, meilleure chance d'insertion professionnelle

L'insertion sur le marché du travail dépend aussi bien de facteurs intrinsèques que de facteurs extrinsèques. Face à une conjoncture économique moins favorable aux jeunes en général à La Réunion, l'obtention ou non du diplôme, ou encore le niveau de formation entre également en ligne de compte.

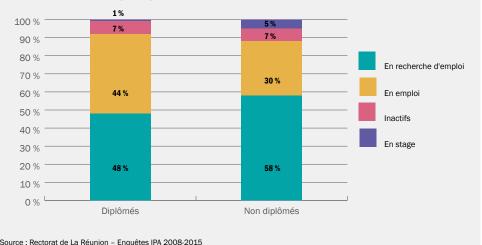
La réussite au diplôme augmente les chances d'insertion professionnelle. Ainsi, en 2015, les jeunes sortants d'apprentissage détenteurs d'un diplôme présentent un meilleur taux d'emploi que ceux n'ayant pas obtenu de diplôme à la fin de leur formation (respectivement 44 % et 30 %).

Toutefois, le diplôme n'est pas un gage d'obtention d'un emploi dans les sept mois qui suivent la sortie de formation. Ainsi, en 2015, l'écart est faible entre la part des jeunes diplômés en emploi et celle des jeunes diplômés en recherche d'emploi (4 points d'écart, respectivement 44 % et 48 %) (graphique 2).

Le niveau de formation, facteur influent de l'entrée en emploi

Le niveau de formation constitue un facteur important de l'insertion professionnelle des anciens apprentis. Le taux d'emploi est meilleur au fur et à mesure que le

♦ Graph. 2 : Situation des apprentis diplômés et non diplômés sept mois après leur sortie de CFA (en %)



◆ Tab. 1 : Situation des anciens apprentis au 1^{er} février 2015 selon le niveau de qualification (en %)

Niveau de formation	Situation au 1er février 2015						
	Emploi	Recherche d'emploi	Autres situations	Total			
Niveaux I à III	49	45	6	100			
Niveau IV	40	48	12	100			
Niveau V	30	59	11	100			
Niveau V bis	23	61	16	100			

Source : Rectorat de La Réunion - Enquête IPA 2015

niveau de formation s'élève.

En 2015, seulement 23 % des jeunes de niveau V bis (non diplômés, DNB, CFG), sont en emploi, alors que 61 % sont en recherche d'emploi. Au niveau V de formation, 30 % exercent un emploi contre 59 % en recherche d'emploi. L'écart est moindre à partir du niveau IV : 40 % des jeunes en emploi et 48 % en recherche d'emploi.

La tendance s'inverse complètement pour les niveaux supérieurs de formation (niveaux l à III) avec un taux d'emploi supérieur au taux de recherche d'emploi (respectivement 49 % et 45 %) (tableau 1).

La situation de La Réunion s'inscrit dans la tendance générale des DOM

Par ailleurs, à La Réunion, les taux d'emploi des jeunes des niveaux V, IV et I à III ont chuté par rapport à 2014, les jeunes du niveau IV enregistrant la plus forte baisse (-9 points). L'amélioration du taux d'emploi s'effectue uniquement pour les jeunes du niveau V bis (+9 points).

Ouel que soit le niveau de formation, le taux d'emploi des anciens apprentis à La Réunion reste en decà du taux national. La bascule entre taux d'emploi et taux de recherche d'emploi s'opère bien plus tôt au niveau national, dès le niveau V (respectivement 50 % et 44 %). Enfin. l'écart entre taux d'emploi et taux de recherche d'emploi au niveau national se creuse de manière significative pour les jeunes de niveau IV (67 % de jeunes en emploi et 27 % en recherche d'emploi) et de niveau I à III (75 % de jeunes en emploi contre 20 % en recherche d'emploi).

Une meilleure insertion professionnelle pour les apprentis issus d'une formation dans la filière « Production » à partir du niveau IV

La filière de formation constitue également un facteur influent de l'entrée en emploi. 55 % des jeunes apprentis sortants suivaient une formation dans la filière « Production ».

Néanmoins, comme en 2014, les anciens apprentis issus de la filière « Services » sont, de manière générale, mieux insérés professionnellement (39 %) que ceux issus de la filière « Production » (35 %).

Cette tendance est vérifiée principalement pour le niveau V : 33 % des jeunes issus de la filière « Services » sont en emploi contre 29 % de ceux issus de la filière « Production ». En revanche, la filière « Production » présente de meilleurs taux d'emploi pour les strates supérieures de formation.

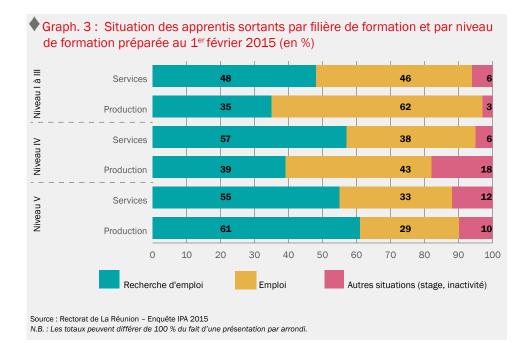
Au niveau IV, 43 % des jeunes provenant de la filière « Production » exercent un emploi, contre 38 % de ceux issus de la filière « Services ». Au niveau I à III, l'écart se creuse entre les deux filières : respectivement 62 % et 46 % (graphique 3).

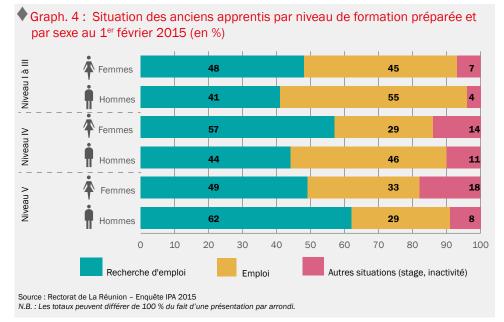
Cette configuration se retrouve également pour l'ensemble des DOM et le territoire national.

Les jeunes hommes mieux insérés que les jeunes femmes à partir du niveau IV

En 2015, les jeunes hommes représentent deux tiers de la population sortante des CFA.

En février 2015, soit sept mois





après la fin de leur apprentissage, les jeunes hommes du niveau IV ou plus sont mieux insérés sur le marché du travail que les jeunes femmes de mêmes niveaux. Au niveau IV, 46 % des jeunes hommes sont en emploi contre 29 % des jeunes femmes, aux niveaux I à III, 55 % des jeunes hommes contre 45 % des jeunes femmes (graphique 4).

La situation diffère au niveau V où les jeunes femmes sont mieux insérées professionnellement avec 33 % des jeunes femmes en emploi contre 29 % des jeunes hommes.

De plus, à partir du niveau IV, les jeunes hommes sont plus souvent en emploi qu'en recherche d'emploi. Pour les jeunes femmes, la situation est plus complexe. Quel que soit le niveau de formation, les jeunes femmes sont plus souvent en recherche d'emploi qu'en emploi, même si l'écart entre taux d'emploi et taux de recherche d'emploi tend à se réduire aux niveaux supérieurs de formation (I à III).

Dans les DOM, à partir du niveau IV de formation, les jeunes hommes présentent un meilleur taux d'em-

ŀ

ploi que les jeunes femmes. Au niveau national, cette tendance s'étend à tous les niveaux de formation, soit du niveau V bis au niveau I. De plus, l'écart selon le genre est faible. Par exemple, au niveau IV, 69 % des jeunes hommes sont en emploi contre 65 % des jeunes femmes.

À La Réunion existe un effet de composition au niveau de l'apprentissage. Les jeunes hommes sont majoritairement inscrits dans la filière « Production » (76 % de l'effectif est masculin). Cette filière insère davantage à partir du niveau IV de formation.

Or, les jeunes hommes sont surtout nombreux aux niveaux V et IV. La part la plus importante des jeunes femmes se retrouve dans la filière « Services » (84 %). La filière « Services » insère surtout au niveau V. Les jeunes femmes ont tendance à poursuivre leurs études plus longtemps que les jeunes hommes. Elles sont ainsi plus nombreuses à partir du niveau IV.

Les jeunes apprentis sortants peu concernés par l'emploi aidé

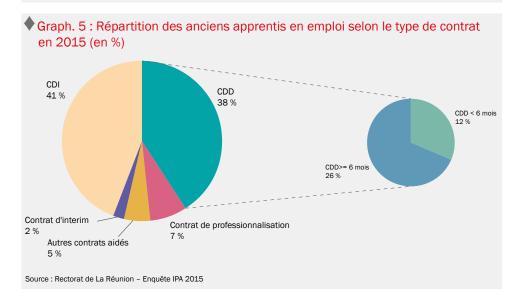
Comme en 2014, les anciens apprentis en emploi sept mois après la fin de leur formation sont majoritairement positionnés sur des emplois avec des contrats de travail classiques (87 %).

L'emploi aidé (emploi d'avenir, CUI-CAE par exemple) reste une voie peu empruntée par les anciens apprentis pour s'insérer sur le marché du travail. Ainsi, un jeune apprenti sortant en emploi sur dix est en emploi aidé en février 2015 (tableau 2). La formation professionnelle par la voie de l'apprentissage semble constituer non seulement un facteur

◆ Tab. 2 : Type d'emploi occupé par les anciens apprentis en emploi par filière de formation et par domaine de formation (en %)

	Domaine de formation	Emploi standard	Emploi aidé
	20/22 - Production ou transformation	13	2
Filière «Production»	23/24 - Génie civil, construction, bois, matériaux souples	18	1
	25 - Mécanique, électricité, électronique	10	2
	31 - Echanges et gestion	21	4
Filière «Services»	32 - Communication et information	8	1
	33/34 - Services (aux personnes ou collectivités)	11	2
	Total	87	13

Source : Rectorat de La Réunion - Enquête IPA 2015



favorable à l'insertion professionnelle des jeunes mais aussi un facteur influent sur les modalités d'accès au marché du travail.

Au niveau national et dans les DOM, les apprentis sont également peu concernés par les emplois aidés : 11 % des anciens apprentis en emploi aidé pour les DOM, 9 % au niveau national.

Le CDI, contrat de travail prédominant chez les apprentis

Contrairement à 2014, le CDI prévaut sur tous les autres statuts d'emploi en 2015. Ainsi, 41 % des jeunes sortants en emploi sont en CDI en février 2015. Vient ensuite le CDD avec une prédominance des CDD longs (6 mois

et plus) sur les CDD courts (respectivement 26 % et 12 %). Enfin, 7 % des jeunes sortants en emploi sont en contrat de professionnalisation (graphique 5).

Pour l'ensemble des DOM, le CDD, qu'il soit supérieur ou inférieur à 6 mois, domine chez les anciens apprentis en emploi (42 % dont 30 % pour le CDD long et 12 % pour le CDD court).

Le CDI est le deuxième type de statut d'emploi (39 %) en 2015. Au niveau national, l'écart se creuse considérablement entre CDI et CDD: 1 ancien apprenti en emploi sur 2 est en CDI, 27 % en CDD.

À La Réunion, 43 % des jeunes issus de la filière « Production »

·

et en emploi sont en CDI, contre 39 % de ceux issus de la filière « Services » et en emploi. Cette dernière population est plutôt concernée par le CDD (40 % dont 23 % en CDD longs et 17 % en CDD courts).

Par ailleurs, les jeunes femmes issues de l'apprentissage sont dans une situation plus précaire que les jeunes hommes au niveau des conditions d'embauche. Ainsi, pratiquement la moitié des jeunes hommes en emploi en 2015 (46 %) sont en CDI contre un tiers des jeunes femmes en emploi. Ces dernières sont le plus souvent signataires d'un CDD : 29 % en CDD long et 19 % en CDD court.

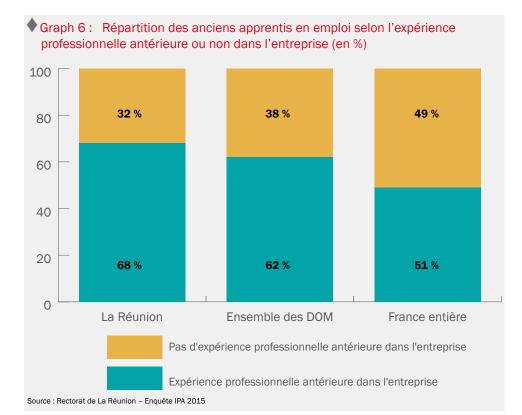
À La Réunion, en 2015, 22 % des actifs occupés travaillent à temps partiel et 13 % sont en sous-emploi, contre respectivement 19 % et 7 % en France métropolitaine 1.

Concernant les conditions de travail des anciens apprentis en 2015, seulement 14 % travaillent à temps partiel.

Ainsi, l'apprentissage semble avoir un effet positif, non seulement, sur les modalités d'accès à l'emploi mais aussi sur les conditions d'emploi des jeunes.

L'expérience en entreprise, un atout pour l'insertion professionnelle

Dans un contexte économique considéré comme difficile pour l'embauche des jeunes, la situation professionnelle des anciens apprentis sept mois après la fin de leur formation (37 % de taux d'emploi, 41 % en CDI, 26 % en CDD long de plus de 6 mois) pour-



rait s'expliquer par des atouts non négligeables, tels que l'expérience professionnelle et des compétences acquises grâce à l'alternance en milieu professionnel. D'ailleurs, 68 % des jeunes sortants en emploi travaillent dans l'entreprise où ils ont effectué leur apprentissage.

Ce constat est similaire pour l'ensemble des DOM.

Au niveau national, cette situation est moins prégnante. Seulement un apprenti sur deux travaille dans l'entreprise où il a réalisé son apprentissage, un job d'été ou encore un stage (graphique 6).

Le permis, autre facteur favorable à l'insertion professionnelle

La Réunion est un département où, malgré le développement des réseaux et des infrastructures, le recours au transport en commun reste faible, le véhicule personnel étant privilégié. La difficulté des transports en commun en termes de régularité, de fréquence ou encore d'interconnexion, en particulier lorsque le lieu de travail est éloigné du domicile, pourrait constituer une piste explicative². De ce fait, le permis de conduire représente un atout supplémentaire pour l'obtention d'un emploi.

En 2015, 96 % des anciens apprentis sont majeurs. Parmi eux, 67 % des sortants d'apprentissage en emploi sont détenteurs du permis de conduire.

¹⁻ RIVIERE, J. (2016). Enquête Emploi en continu 2015. L'emploi augmente et le chômage recule. *Insee Flash Réunion*, 61, 1-2.

²⁻ DAUDIN, V., LIEUTIER, S. & BESNARD, A. (2014). Déplacements domicile-travail. La périurbanisation défie le transport durable. *Insee Analyses Réunion, 4*, 1-6.

···

CHAMP ET MÉTHODE

La Direction de l'Evaluation, de la prospective et de la Performance (DEPP) du ministère de l'Education nationale pilote deux enquêtes jumelles consacrées respectivement à l'insertion des anciens lycéens des filières professionnalisantes (enquête sur l'Insertion dans la Vie active, dite IVA) et à celle des apprentis (enquête sur l'Insertion Professionnelle des Apprentis, dite IPA). Elles sont réalisées par les Services Statistiques Académiques des Rectorats, en collaboration avec les lycées concernés et les Centres de Formation d'Apprentis (CFA), y compris agricoles. Ces enquêtes portent sur la situation professionnelle des jeunes sept mois après la fin de leur formation initiale (en sont donc exclus les jeunes qui poursuivent leurs études).

L'enquête IVA réalisée en 2015 concernait les lycéens scolarisés en filières professionnalisantes (voies technologique et professionnelle) pendant l'année 2013-2014. Sur les 6 631 anciens élèves ciblés, 2 139 réponses exploitables ont pu être obtenues, soit un taux de réponse de 32 %.

L'enquête IPA, elle, concernait les apprentis sortis de formation au cours ou à la fin de l'année scolaire 2013-2014. 2 090 jeunes ont été ciblés pour les besoins de l'enquête et 1 186 ont répondu (57 % de taux de

réponse).

Le taux de réponse pour l'enquête IVA a pu être amélioré au moyen d'un dispositif de relance spécifique mis en place grâce à un partenariat entre le Carif-Oref et le Rectorat. Des traitements statistiques spécifiques (traitement des non-réponses, calage) ont ensuite été réalisés par la DEPP, académie par académie, pour extrapoler les résultats collectés à l'ensemble de la population ciblée par chacune des deux enquêtes, et rendre les analyses possibles.

Les données fournies dans ce document sont calculées sur des effectifs pondérés.

INDEX DES SIGLES

BEP Brevet d'Etudes Professionnelles

BP Brevet professionnel
BT Brevet Technicien

Brevet de Technicien Supérieur

CUI - CAE Contrat unique d'insertion - Contrat d'Accompagnement à l'Emploi

CAP Certificat d'Aptitude Professionnelle

CARIF-OREF Centre d'Animation et de Ressources de l'Information sur la Formation –

Observatoire Régional Emploi Formation

CDD Contrat à Durée Déterminée
CDI Contrat à Durée Indéterminée
CFA Centre de formation d'apprentis
CUI Contrat Unique d'Insertion
DNB Diplôme National de Brevet
DOM Département d'Outre-Mer

DSM Division des Structures et des MoyensDUT Diplôme Universitaire de Technologie

INSEE Institut national de la statistique et des études économiques

LMD Licence Master Doctorat

TABLEAU DES NIVEAUX DE FORMATIONS

Niveau I	Bac+5 et plus (Master, magistère, doctorat, diplôme d'ingénieur)
Niveau II	Bac+3 (Licence LMD, licence professionnelle)
Niveau III	Bac+2 (BTS, DUT)
Niveau IV	Bac (Bac Technologique, Bac professionnel, brevet professionnel, Brevet de Technicien, Mention Complé- mentaire)
Niveau V	Inférieur au Bac (BEP, CAP, Brevet Professionnel Agricole)



Enquête IVA IPA 2015

NOTES	

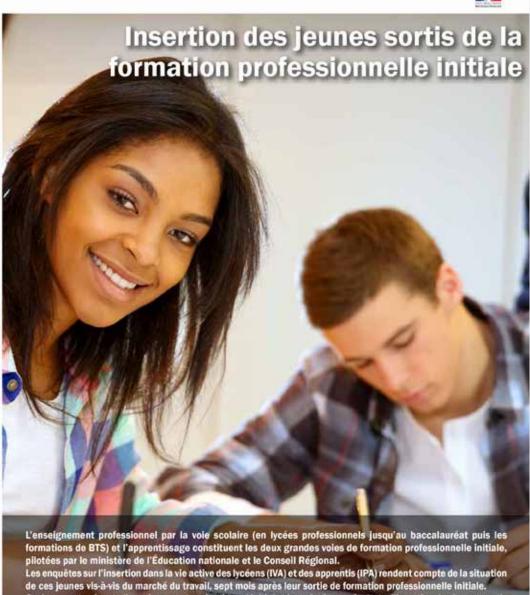
DÉJA PARU

LA LETTRE DE L'Oref

Réalisation en partenariat avec le Rectorat de La Réunion







Ce document présente l'enseignement professionnel initial et les principaux résultats d'insertion des jeunes sortis en 2013 à La Réunion.





Point de vue de l'Oref & de l'Académie de La Réunion

Le contexte de chômage important à La Réunion a conduit l'académie et le CARIF-OREF à la mise en place d'une veille statistique qui s'est matérialisée par la signature d'une convention de partenariat en 2012. L'objectif est double : améliorer le taux de réponse aux enquêtes sur l'insertion des jeunes sept mois après la sortie de formation initiale, réaliser des études conjointes permettant d'éclairer les décisions régionales sur l'évolution de la carte des formations professionnelles. Si les taux d'insertion à 7 mois sont des indicateurs intéressants à analyser, il faut toutefois se garder de conclusions trop hâtives de ces résultats qui peuvent masquer des mécanismes plus complexes.

Même si l'insertion professionnelle des jeunes après la sortie de formation initiale s'inscrit incontestablement dans un processus plus long qu'il y a une vingtaine d'années, les résultats des enquêtes à 7 mois montrent toujours que la hiérarchie des diplômes est respectée pour l'obtention du premier emploi – et ce malgré la prégnance de la crise.

Ce constat encourage à poursuivre l'objectif que se sont fixés l'académie et les partenaires régionaux : augmenter le niveau de qualification des jeunes Réunionnais, en permettant, par exemple, par la voie scolaire ou par l'apprentissage, à de jeunes titulaires de CAP de poursuivre en baccalauréat professionnel et à de jeunes titulaires de baccalauréats professionnels de poursuivre en BTS.



Directeur de la publication

Jean-René HOAREAU

Sous la direction de

Guillaume BRIONNE (Carif-Oref Réunion) – Sabine LAURET (Rectorat de La Réunion/DSM) – Fabrice PAYET (Rectorat de La Réunion/DSM/Service statistique)

Sandrine PAVIEL (Carif-Oref Réunion) - Françoise LEGROS, Jérémie TORTERAT (Rectorat de La Réunion/DSM/Service Statistique Académique - Statistiques et indicateurs de pilotage)

<u>Suivi de publication</u> Samuelle GRONDIN (Carif-Oref Réunion) - Gilda TINJUS (Carif-Oref Réunion)

190, rue des Deux Canons - Imm. Futura, RDC - 97495 Sainte-Clotilde Cedex - Tél.: 02 62 28 30 47 - Fax: 02 62 28 04 44 - Courriel: contact@cariforef-reunion.net - Site web: www.cariforef-reunion.net









